



Réseau Thématique 25
Travail, organisations,
emploi



Largotec, futur LIPHA-PE
(Laboratoire interdisciplinaire
d'étude du politique Hannah
Arendt - Paris Est) en 2015



Université
d'Evry Val
d'Essonne



Centre d'études
de l'emploi



Projet « Changing employment »,
programme européen Marie Curie.

COLLOQUE « L'EMPLOYABILITÉ ET SES USAGES SOCIAUX » 4-5 SEPTEMBRE 2014 - UNIVERSITÉ PARIS EST CRÉTEIL (FACULTÉ D'AEI)

Le terme « employabilité » est de plus en plus présent dans le langage médiatique, politique, syndical ou patronal. Favoriser, améliorer, développer l'employabilité est devenu un des leitmotivs des politiques d'emploi et de formation, un des objectifs prioritaires des conseillers de Pôle emploi, un devoir assigné aux chômeurs et aux salariés. Nombre d'employeurs en font un des axes de leurs politiques de recrutement, de formation et de GPEC. La notion d'employabilité est souvent utilisée par des chercheurs en gestion, en économie et en sociologie, ainsi qu'en droit ou en science politique dès lors que l'employabilité apparaît dans différents textes conventionnels ou réglementaires. La construction de l'employabilité interroge aussi les sciences de l'éducation, l'histoire et revêt une dimension philosophique face à la qualification d'« inemployable » attribuée à certains actifs.

Que recouvre le terme employabilité et pourquoi s'est-il répandu ces dernières décennies ? Comment a-t-il été construit, par qui et dans quels contextes sociaux ? Quels sens lui donnent les acteurs sociaux, économiques et politiques qui s'y réfèrent ? Quelles différences de signification peut-on observer dans différents pays, notamment au sein de l'Union européenne ? A quelles fins est-il mobilisé ?

Quels sont ses usages sociaux ? En quoi affecte-t-il les modalités de recrutement par les employeurs privés et publics, les dispositifs de formation initiale de plus en plus appelés à préparer l'insertion dans l'emploi et à professionnaliser les diplômés, l'accompagnement des demandeurs d'emploi et la réinsertion professionnelle ? La notion touche aussi aux orientations et au contenu des politiques d'emploi (dispositifs et contrats aidés) en interrogeant l'action des pouvoirs publics et des intermédiaires de l'emploi. Elle intéresse également les évolutions des règles de droit en matière de travail et d'emploi. Elle est enfin liée au contenu du travail, à son organisation et à son évaluation.

Quelle est la portée du mot ? A-t-il une pertinence scientifique : se référer à l'employabilité permet-il d'analyser et de comprendre le fonctionnement du système d'emploi ? Cela ne conduit-il pas à renvoyer à la responsabilité individuelle des chômeurs et des personnes mal insérées leur éloignement de l'emploi ? Est-ce un outil statistique améliorant la connaissance des sources du risque de chômage, de sous-emploi et d'emploi précaire, à comprendre pourquoi certains actifs y sont plus exposés et à trouver des solutions pour remédier à leurs difficultés ? Quel est son poids symbolique : comment son usage affecte-t-il le regard et la position des demandeurs d'emploi, des salariés des services qui les accompagnent et les indemnisent, des employeurs et des recruteurs, des politiques et des citoyens ? Quelle est son utilité pratique et académique : raisonner en terme d'employabilité est-il opératoire, illusoire ou manipulateur ?

Ces questions qui intéressent la sociologie toujours encline à interroger le sens des mots comme leur émergence, leurs usages, leur place et leurs différents impacts, s'adressent plus largement aux disciplines qui les étudient dans le champ de l'emploi, du chômage, du travail, de la formation et la socialisation en intégrant une dimension comparative dans le temps et dans l'espace. Ce colloque sera l'occasion pour des chercheurs et à des doctorants en sociologie, en France et dans d'autres pays, de débattre en compagnie de chercheurs et des doctorants en économie, en gestion, en science politique, en sciences de l'éducation et en philosophie ainsi qu'avec des syndicalistes et des employeurs à qui nous avons adressé une interpellation sociologique sur le sens, l'utilité, la portée et les effets que recèle le recours au mot employabilité comme les usages qu'en font les acteurs sociaux, économiques, éducatifs et politiques.